

SYNTHESE DES RESULTATS DES CARACTERISATIONS DES BENNES TOUT-VENANT DE DECHETTERIE DU SYNDICAT PIC ET ETANG



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les objectifs ambitieux de réduction des déchets portés par la loi de transition énergétiques pour la croissance verte couplé à l'arrivée de nouvelles filières à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) prévu dans la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC), incitent à rechercher des pistes de progression pour orienter chaque type de déchets vers une filière de valorisation optimale, notamment grâce à l'arrivée de nouvelles filières REP.

En 2021, les encombrants de déchetterie sur le territoire du Syndicat Pic et Etant représentaient 21 000 tonnes soit 22% des déchets totaux incinérés par le Syndicat. Dans le cadre du renouvellement du contrat d'exploitation de l'Usine de Valorisation Energétique (UVE) de Lunel-Viel, le 18 février 2022, les membres délégués du Syndicat ont voté en faveur d'une réduction progressive des gisements incinérés par le Syndicat démontrant ainsi sa forte volonté en faveur de la réduction des déchets.

Dans ce contexte politique et face à l'augmentation prévisible des coûts de traitement, **le Syndicat souhaite réduire les tonnages du flux « tout-venant » des déchèteries partant à l'incinération, tout en prenant en compte les contraintes techniques et opérationnelles.**

Plusieurs sous-objectifs peuvent être déclinés :

- Sous objectif : Connaître la composition des bennes « tout-venant » et obtenir un niveau de référence ;
- Sous objectif : Amélioration du tri en déchetterie ;
- Sous objectif : Définition d'une stratégie de « Prévention – Communication – Formation » à destination des usagers et des gardiens de déchetterie ;
- Sous-objectif : Identifier les filières REP, existantes et à venir, à développer ;
- Sous-objectif : Evaluer les besoins d'émergence de nouvelles filières de valorisation matière.

Afin de répondre à ces objectifs, une démarche globale est envisagée, avec une première phase d'état des lieux. **Pour cela des caractérisations ont été réalisées par le bureau d'étude DV2E.**

S'en suivra une seconde phase d'identification puis de mise en œuvre des leviers d'action. Le levier « prévention » à travers la mise en place de communications et actions de sensibilisation spécifiques et ciblées. Le levier « traitement » à travers le développement de nouvelles filières, dont le besoin aura été mis en évidence et en tirant parti des opportunités du territoire.

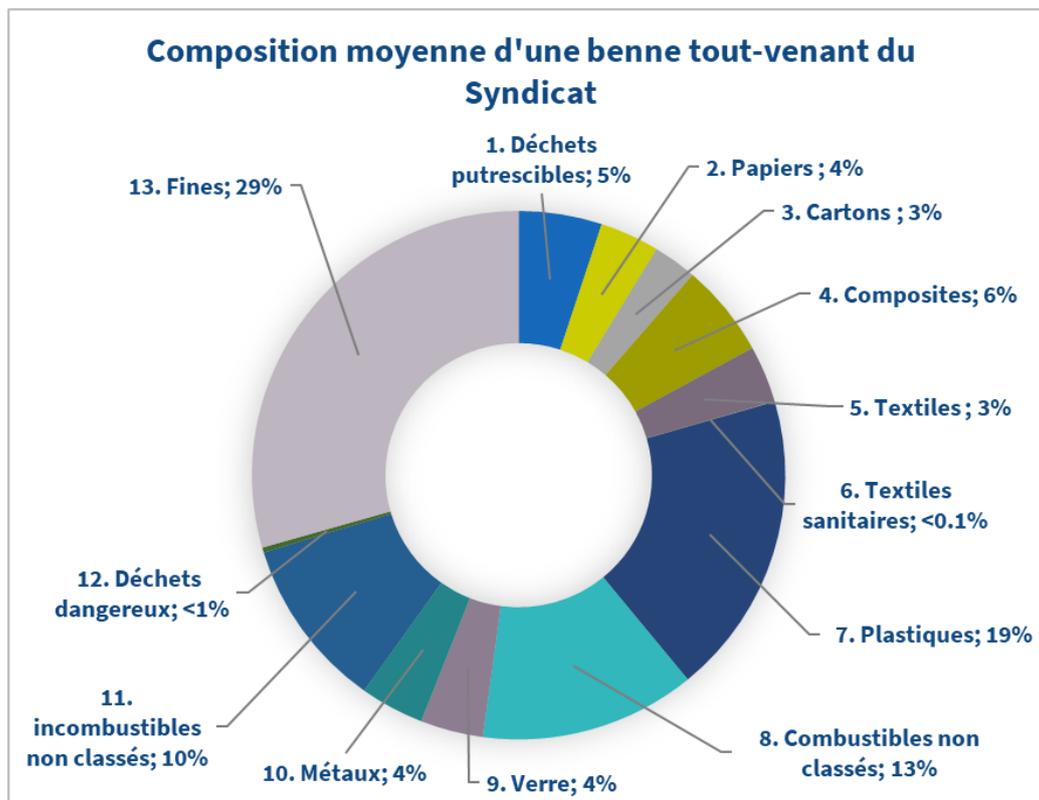
METHODOLOGIE POUR LA CARACTERISATION DES BENNES « TOUT-VENANT DE DECHETTERIE »

12 bennes de déchetteries ont été caractérisées en novembre 2021, en tenant des différents critères distinctifs entre les déchèteries (typologie d'habitat de la commune sur laquelle est placée la déchèterie, présence ou non de bennes de collecte spécifiques en déchèterie, accès ou non des déchèteries aux professionnels).

Chaque benne est ensuite échantillonnée puis triée manuellement par catégorie de déchet selon un protocole normé. **C'est ce que l'on nomme « les caractérisations ».** Les résultats obtenus sont présentés synthétisés et présentent la composition moyenne d'une benne tout-venant de déchetterie à l'échelle du Syndicat et les potentiels de valorisation.

CARACTÉRISATIONS DE BENNES TOUT-VENANT DE DÉCHETTERIES 2022 RÉSULTAT GLOBAL DES 12 ÉCHANTILLONS CARACTÉRISÉS

Résultats par catégories



1/3 de la benne est composée de fines (6419 tonnes/an)

19% sont des plastiques (4048 tonnes/an)



Valorisation possible des plastiques d'emballages

13% sont des combustibles non classés (2854 tonnes/an)



Valorisation via les bennes bois, DEA et textiles (chaussures)

10% sont des incombustibles non classés (2278 tonnes/an)



Valorisation via les bennes gravats, plâtre ou ISDND

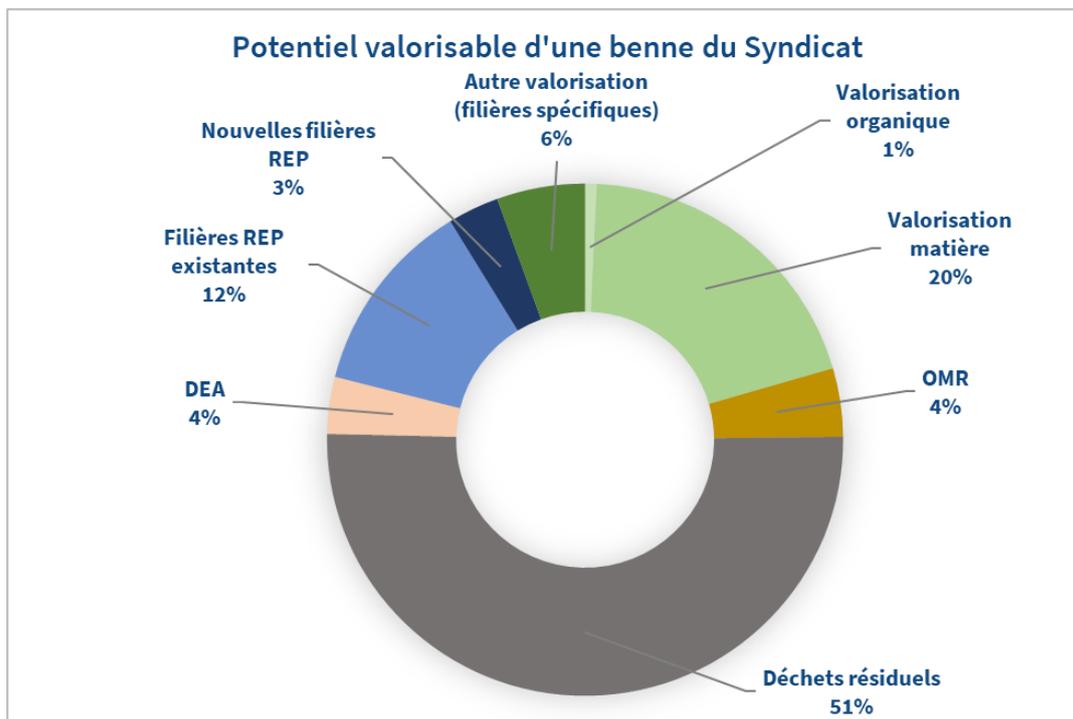
8% sont des composites tels que du mobilier tapissé, des matelas, des DEEE et autres objets composites (1243 tonnes/an)



Valorisation possible via les bennes existantes DEA, DEEE ou le réemploi

CARACTÉRISATIONS DE BENNES TOUT-VENANT DE DÉCHETTERIES 2022 RÉSULTAT GLOBAL DES 12 ÉCHANTILLONS CARACTÉRISÉS

Résultats selon le potentiel de valorisation



51% de la benne est composée de déchets résiduels (11 029 tonnes/an)

33% sont des erreurs de tri (bois, emballages, OMR, cartons, papiers, textiles, gravats, mobilier, DEEE, verre, DDS) soit 7200 tonnes/an



Actions auprès des gardiens et des usagers

20% sont des éléments de valorisation matière (bois, papier, carton, ferraille, verre)



Possibilité de réduire 4317 tonnes les apports

6% sont des éléments appartenant aux filières existantes (plâtre, laine minérale, pneus,...)

3.4% de la benne sont des éléments éligibles aux nouvelles filières REP (ASL et ABJ) soit (742 tonnes/an)

22% sont des éléments pouvant faire l'objet de nouvelles filières tels que le bois avec verre, les plastiques rigides, le verre plat, le polystyrène, les autres composites(4800 tonnes/an)



Optimisation en développant de nouveaux flux en déchetterie